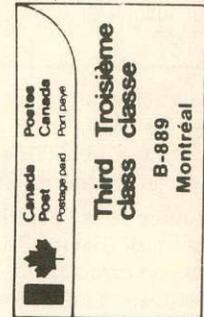




nouvelles csn

Numéro 26

semaine du 28 mars au 3 avril 1979



PREPARONS LE CONGRES SPECIAL SUR LA QUESTION NATIONALE

"Le peuple québécois a toujours subi l'oppression nationale et lui a répondu de différentes façons: tantôt en se repliant sur lui-même, sa terre, sa famille, ses coutumes, sa religion, tantôt en manifestant sa colère et sa volonté de résister comme en témoignent l'appui aux Patriotes de 1837-38, le large soutien à la cause de Louis Riel, les crises de la conscription de 1917 et 1942, la mobilisation autour de la loi 63 en 1969, la réaction des organisations syndicales face aux mesures de guerre en 1970." (Voir: Proposition de la CSN pour la discussion sur la question nationale, page 8).

A partir du moment où l'on prend conscience que l'oppression nationale existe, c'est une tâche syndicale d'en combattre les diverses manifestations, qu'elles soient économiques, politiques ou culturelles. Nous devons augmenter le poids des travailleurs dans l'ensemble des forces qui façonnent la question nationale et son acheminement politique. Et nous devons le faire à la manière d'une organisation syndicale, c'est-à-dire en mettant de l'avant les revendications nécessaires à la défense des intérêts des travailleurs qui sont en jeu dans le débat sur la question nationale.

DISCUTONS-EN DANS NOS SYNDICATS !

. . . . LA FERMETURE DE PEPSI ST-HYACINTHE
LUTTE CONTRE WESTINGHOUSE A SEPT-ILES
L'ANTI-EMEUTE SUR LES LIGNES DE PIQUETAGE A SOREL
LA SURETE DU QUEBEC ENQUETE DANS LES CLSC DU SUD-OUEST

St-Hyacinthe, le 2 avril 1979 – **PEPSI ST-HYACINTHE: LA FERMETURE SE CONFIRME** – En fin de semaine dernière, sept camions de la compagnie Pepsi/St-Hyacinthe, dont les 28 travailleurs sont en grève depuis le 10 juillet 1978, ont été acheminés à Pepsi/Granby. Cela confirmerait en quelque sorte la fermeture déjà annoncée des Breuvages Lucien Larivée, de St-Hyacinthe, embouteilleur et distributeur de Pepsi-Cola et propriété de Yvan Larivée. La cause invoquée pour la fermeture est le conflit de travail, la cause du conflit étant, selon le patron, les salaires. Or la différence totale entre les offres et les salaires n'était plus que de \$12 000. Rien pour un millionnaire. Les travailleurs, eux, voient la fermeture un peu différemment. Ils regardent plutôt du côté de l'usine régionale de Pepsi qui est projetée depuis longtemps, sorte de regroupement des opérations de Pepsi pour le sud de Montréal. De plus, chez Pepsi, l'usine de St-Hyacinthe était la seule à avoir un syndicat CSN.

Québec, le 28 mars 1979 – **LE GOUVERNEMENT NE POURRA PAS EVITER LA VERITABLE NEGOCIATION AVEC LE FRONT COMMUN** – Les représentants des 86 000 travailleurs CSN du secteur public sont d'avis que par ses "finasseries" lors du dépôt des offres, le gouvernement essaie ni plus ni moins de refuser une table centrale de négociation où il se retrouverait face au front commun syndical. Pour prouver leurs dires, les représentants syndicaux du CCNSP s'appuient sur le dépôt accéléré des offres salariales aux tables sectorielles, alors qu'il s'agit d'un sujet de discussion de table centrale, ainsi que sur le caractère incomplet et improvisé des textes déposés. A un point tel que ces textes ne sont même pas une base valable de négociation. Enfin, les principaux points contestés dans les offres gouvernementales: la liberté d'action syndicale, la sécurité d'emploi ainsi que les mécanismes syndicaux de défense des salariés face à l'arbitrage patronal.

AGENDA DU MOUVEMENT

— Saint-Hyacinthe, samedi 7 avril à 8h.00, soirée de solidarité à l'école Lafontaine, pour les travailleurs de OMEGA, 350 rue Ste-Marie, entrée rue Concorde.

Les lundis de la libération

— Le lundi 9 avril, Prison/société/Prison, répression carcérale.

Cette soirée d'information aura lieu au

Conventum, 1237 rue Sanguinet, Montréal, à 20h00. Pour plus d'informations, CIPP, comité d'information sur les prisonniers politiques, 524-2069.

— conseil central du Sud Ouest.

4 avril, assemblée générale.

5 avril, réunion d'exécutif.

6 avril, session pour officiers de syndicats.

— Conseil central de St-Jean. 10 avril, conseil syndical du conseil central. 18 avril, comité régional de mobilisation-secteur public. 20 et 21 avril, session de formation d'agents de grief.

— Bureau fédéral de la fédération de la métallurgie, 25, 26, 27 et 28 avril à Québec.

— Conseil fédéral, 3, 4 et 5 mai prochain au centre des congrès à Québec.

Congrès du CCSNM

— 18-19-20-21-22 avril au Sheraton Mt-Royal.

FNC

— 7^e congrès, 27-28-29 avril, exécutif le 26 avril.

Comité d'orientation

— 11 et 12 avril.

CCNSP

— comité liaison inter-centrale, 9 avril, Réunion du CCNSP le 10 avril. 28 et 29 avril prochain, réunion provinciale sur la sécurité d'emploi, les congés parentaux, les garderies etc. (informations plus précises à venir).

FTPF

— 23-24 avril, bureau fédéral régulier 25, 26, 27 avril, congrès spécial sur les politiques de négociation.

Congrès spécial de la CSN, les 1, 2, 3 juin prochain au centre municipal des congrès, à Québec.

1^{er} MAI, FETE DES TRAVAILLEURS:

Manifestation, qui débutera à 19h30, au Parc MOLSON (coin Iberville et Beau-bien) et se dirigera vers le centre Paul-Sauvé. Une fête populaire qui débutera après la manifestation, vers 21 heures, au Centre Paul-Sauvé: Chants, musique traditionnelle, musique de danse.

Québec, le 27 mars 1979 — **LES ENSEIGNANTS DES INSTITUTIONS PRIVEES D'ENSEIGNEMENT VEULENT DES NEGOCIATIONS PROVINCIALES** — Les membres de dix syndicats CSN d'institutions privées d'enseignement songent à intensifier leurs moyens de pression afin de forcer leurs employeurs à se regrouper à une table provinciale de négociations. Ces enseignants sont un des rares groupes du secteur de l'éducation à n'avoir toujours pas de sécurité d'emploi. Quant aux patrons, leur désir de négocier localement s'explique facilement puisque pour plusieurs d'entre eux entendent ainsi bloquer toute tentative d'amélioration de l'actuelle convention, particulièrement en ce qui concerne les clauses normatives.

Montréal, le 31 mars 1979 — AVORTEMENT ET CONTRA-CEPTION : C'EST AUX FEMMES DE DECIDER — Plus de 1 000 femmes, hommes et enfants ont participé le 31 mars dernier à Montréal, lors d'une manifestation et d'une fête, à la journée internationale pour l'avortement et la contraception libres et gratuits ainsi que pour l'accès libre, non-forcé, à la stérilisation, célébrée dans 37 pays. La coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit, dont la CSN est membre, a rappelé à cet occasion que nulle part au monde n'est reconnu aux femmes le droit absolu à contrôler leur fertilité et à décider d'avoir ou non des enfants et dans quelles conditions. La lutte pour l'obtention de ces droits concerne tous les mouvements et tous les individus qui sont en faveur des droits démocratiques et pour la justice sociale.

Québec, le 3 avril 1979 — **LA CSN-CONSTRUCTION DEMANDE UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA FERMETURE DE SAMOCO** — La CSN-Construction veut une telle commission parlementaire dans les plus brefs délais puisque la fermeture de la scierie de Sacré-Coeur demande des explications tant de la part du gouvernement du Québec que de celle de la société d'Etat Rexfor. Selon la CSN-Construction, ce ne sont pas aux travailleurs à payer pour l'incompétence des administrateurs, d'autant plus que la majorité de la population de Sacré-Coeur, au Saguenay, tire ses revenus de la scierie Samoco.

Tracy, le 28 mars 1979 — L'ANTI-EMEUTE SUR LA LIGNE DE PIQUETAGE DES ACIERS ATLAS — Le 27 mars, vers 18:30 heures, une centaine de policiers de la brigade anti-émeute de la Sureté du Québec, de la police de Tracy ainsi que d'une agence privée sont intervenus sur la ligne de piquetage des Aciers Atlas à Sorel alors que tout était parfaitement calme, cinq travailleurs assumant le piquetage. Immédiatement, la police a fait touer l'autobus local de grève des syndiqués pour les raisons suivantes : poursuites contre les syndiqués par la compagnie parce que les travailleurs empêcheraient la direction de l'usine d'y pénétrer; parce qu'il est interdit de stationner dans une entrée privée; parce que selon une loi municipale, il est interdit de stationner plus de quatre heures au même endroit. Il va sans dire que les grévistes d'Atlas considèrent ce geste comme une provocation patronale, une de plus. Les 360 travailleurs d'Atlas sont en lock-out depuis le 21 mars dernier.

Sept-Iles, le 30 mars 1979 — **LA GREVE DES EMPLOYES DE WESTINGHOUSE A SEPT-ILES** — En grève depuis le 7 février dernier, les 18 employés de l'atelier de réparation de moteurs électriques de la compagnie Westinghouse à Sept-Iles n'entendent pas céder devant cette multinationale qui brasse des milliards de dollars à travers le monde. La durée du conflit ne les décourage pas, les risques de pertes étant plutôt du côté de la compagnie. Les travailleurs réclament la parité des salaires avec les travailleurs montréalais, des clauses de liberté syndicale dignes de 1979 ainsi qu'une clause de sécurité-santé qui les protège vraiment.

Shawinigan, le 3 avril 1979 — **SUBVENTION GOUVERNEMENTALE ET LOCK-OUT DANS LA CHAUSSURE** — En lock-out depuis le 21 mars, les travailleurs et travailleuses de la Corporation des chaussures Hanna, anciennement la Chaussure de Grand-Mère, se posent de sérieuses questions sur le rôle des subventions gouvernementales aux entreprises. En effet, cette compagnie a reçu, le 9 mars dernier, une subvention de \$300 000 du Gouvernement du Québec dans le cadre du programme de relance du secteur mou de la chaussure. Aussitôt cette subvention reçue, cependant, l'employeur a durci sa position à la table de négociation et le lock-out n'a pas tardé à suivre. Pourtant les demandes syndicales ne sont pas exagérées : elles portent essentiellement sur le mode de rémunération. A cet usine, une partie de la rémunération est basée sur un système à la pièce et l'autre sur le taux horaire. La compagnie offre une augmentation sur le travail à la pièce, le syndicat demande une augmentation sur le taux horaire plus une clause d'indexation. Les lignes de piquetage sont solides, le vote de grève ayant été pris à 92 o/o.

Lachute, le 29 mars 1979 — **A L'USINE CGR A LACHUTE, FERMETURE ANNONCEE POUR LE 29 AVRIL** — La compagnie CGR de Lachute a annoncé officiellement son intention de fermer son usine le 29 avril prochain, créant ainsi une quarantaine de chômeurs dans une région où le taux de chômage se situe autour de 20 o/o. Les raisons invoqués par la direction pour fermer l'usine sont les problèmes de contrôle de la qualité (problèmes qui seraient "contrôlables" selon un représentant de la direction) et la faiblesse du marché nord-américain dans le secteur du matériel radiologique. La compagnie CGR-Canada est une filiale de la Multinationale française Compagnie Générale de Radiologie qui compte environ 9 000 employés répartis dans 36 sociétés différentes installés dans 29 pays. L'usine CGR de Lachute fabrique des lampes radiologiques pour les hôpitaux. Construite en 1973 avec une subvention de \$700 000. du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, cette usine est dotée d'une technologie de pointe qui requiert une main-d'oeuvre très spécialisée (notamment des souffleurs de verre), qui peuvent difficilement trouver un emploi dans des industries similaires. On se souviendra que la dernière négociation à CGR avait donné lieu à un lock-out qui a duré 8 mois. Les travailleurs de CGR, qui sont affiliés à la CSN depuis 1974, ont l'intention de prendre les mesures nécessaires pour sauver leur emploi face à un patronat français si cher au P.Q.

Demande d'enquête sur les syndicats des fonderies de Sorel. Le syndicat des professeurs du Cegep de Joliette a résolu d'adresser au gouvernement du Québec une demande pour l'obtention d'une enquête sur l'administration des fonderies de Sorel. Le syndicat insiste pour que l'enquête soit menée le plus rapidement possible et que les résultats soient connus au plus vite. On sait que les travailleurs des fonderies de Sorel font face à une fermeture pour le moins suspecte.

Le conseil central de Victoriaville demande au ministre Johnson de faire respecter la convention de Commonwealth Plywood. Les 2 500 travailleurs envoyaient récemment un télégramme au ministre du travail, l'enjoignant de faire respecter le jugement dans le conflit de la Commonwealth et de convoquer une commission parlementaire. A ce sujet William P. Cayne, propriétaire de l'entreprise rit toujours des travailleurs et des ententes conclues.

Rejet des dernières offres patronales chez CEGELEC. Réunis en assemblée générale le mercredi 28 mars, les 90 travailleurs de l'usine de fabrication de batteries CEGELEC ont rejeté par scrutin secret les offres de la Compagnie. En lock-out depuis le 12 février, les travailleurs luttent toujours pour la reconnaissance de leurs droits en matière de sécurité-santé ainsi que pour l'obtention d'un revenu adéquat et de vacances décentes. Dans son projet de convention, le patron entend disposer de la santé des travailleurs en se permettant de congédier quand il lui plaira ceux d'entre eux qui sont affaiblis par la circulation d'un agent libre à l'intérieur de l'usine, le poison.

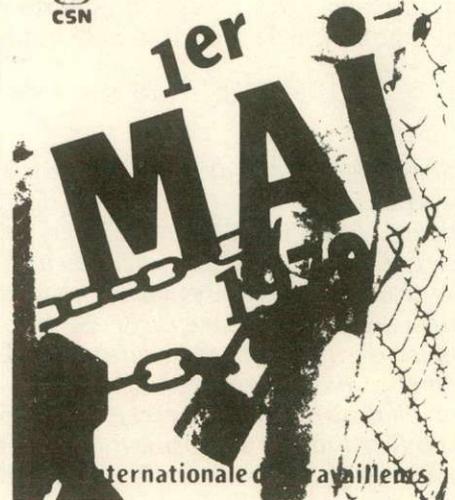
La CSN dénonce le manque de publicité pour la hausse du salaire minimum. C'est par la seule voie de la Gazette officielle du Québec que les travailleurs apprenaient la hausse du salaire minimum effective le 1^{er} avril. Le gouvernement québécois qui n'a pas l'habitude de lésiner avec les frais de publicité aurait pu transmettre plus d'information pour faire connaître les droits des travailleurs et les obligations des employeurs au sujet de cette hausse. Les travailleurs de plus de 18 ans auront donc droit à une hausse de \$0.10 alors que les travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration ne recevront que de \$0.05. Quant aux travailleurs âgés de moins de 18 ans, ils n'ont pas droit à l'indexation.

Montréal, le 28 mars 1979 – **UN PREMIER MAI DANS L'UNITE A MONTREAL** – Le 1^{er} mai 1979, les travailleurs de la région de Montréal célébreront ensemble, comme leurs camarades du monde entier, leur fête, la fête internationale des travailleurs. C'est le comité régional intersyndical, qui regroupe le conseil central des syndicats nationaux de Montréal, le Conseil du travail de Montréal et les syndicats d'enseignants (CEQ) de la région, qui, cette année encore, organise ces fêtes, sur une base régionale. Après avoir rappelé l'historique de la fête des travailleurs, le porte-parole du CRIM (Comité régional intersyndical de Montréal), Marcel Perreault (Président du CTM), a présenté les activités qui marqueront le 1^{er} mai 1979. "Le 1^{er} mai, c'est la fête de la solidarité de tous les travailleurs. C'est pour nous le moment de célébrer nos victoires, de nous regrouper autour de nos luttes, de nous retrouver ensemble. Le 1^{er} mai 1979, travailleurs de la région de Montréal, membres de la CEQ, de la CSN, de la FTQ, travailleurs et travailleuses non-syndiqués, sans travail, tous, nous fêterons ensemble notre fête, dans notre région."

Valleyfield, le 30 mars 1979 – **LA SURETE DU QUEBEC DANS LES CLSC DU SUD-OUEST** – Le 29 mars, deux policiers du poste de Ste-Martine se sont présentés au CLSC de Châteauguay pour y faire enquête. Ils ont discuté par erreur avec une syndiquée, croyant que c'était un cadre. Ils tiennent le discours suivant : "Etant donné que le gouvernement va avoir de dures négociations avec le secteur public, il faut que nous fassions enquête dans tous les lieux de travail impliqués dans cette négociation..." Ils veulent donc des renseignements sur le nombre de syndiqués et le nombre de cadres, le maintien des services essentiels, le désir des syndiqués de faire la grève ou non, l'identification des têtes chaudes, etc. La veille, ils avaient, les mêmes policiers ou d'autres, fait la même enquête au CLSC de Huntingdon. Le conseil central du sud-ouest québécois rendra publiques ces informations ainsi que d'autres dans la semaine du 9 avril.

Montréal, le 2 avril 1979 – **AU CANADA, ON DEPORTE DES MILITANTS LATINO-AMERICAINS** – Douze latino-américains sont menacés de déportation. Ces militants du Chili-Argentine-Uruguay ont demandé le refuge politique au Canada après s'être échappés des dictatures du Sud. En les déportant, le gouvernement ne fait qu'appliquer une nouvelle loi sur l'immigration, la loi C-24, votée à Ottawa l'an dernier, malgré les protestations de la Ligue des Droits de l'Homme, des syndicats, des groupes d'immigrants, etc... Les processus de déportation sont des plus ridicules. Un chilien vient d'être jugé "à renvoyer" sur la base des informations de la DINA-CNI (Gestapo chilienne). Son avocat ne peut même pas savoir quelles sont les accusations portées contre le réfugié. Après la déportation des Acadiens, nous allons vivre la déportation des latino-américains et de tout militant politique qui ne plaît pas au ministre Cullen ou à la G.R.C. Pendant ce temps-là, on est prêt à recevoir des bateaux complets de ceux qui fuient les régimes socialistes.

Pour l'emploi Pour les libertés



Cette affiche sera disponible très bientôt dans tout les conseils centraux.

Vote de grève à l'aide juridique. Les 100 employés du centre communautaire juridique de Montréal ont décidé le 2 avril par scrutin secret de donner mandat de grève générale au moment opportun à leur comité de négociation. On sait que dans ce secteur, les négociations achoppent depuis avril 1978, la partie patronale employant tous les recours possibles pour les ralentir.

LE NOUVEL EXECUTIF DE LA FESP (CSN). Voici le nouvel exécutif de la Fédération des employés des services publics (CSN) tel qu'élu au dernier congrès :

présidente : Ruth Veillet
vice-président : Roberto Primatel (CTCUM)
secrétaire : Jacinthe Roy (commission scolaire Blainville)
trésorier : Jean-Marie Beaulieu (Cegep de Chicoutimi).

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN, 1001 rue St-Denis, Montréal H1X 3J1. Responsable : Jacques Gauthier ; Composition : Composition solidaire ; Impression : les Ateliers de la CSN.

